



Soutenir la commande publique de produits agricoles dans la région des Cascades au Burkina Faso



*C'est s'engager dans des systèmes
alimentaires territorialisés durables*



LE CONTEXTE

ACTUEL

Au Burkina Faso, il y a aujourd'hui un contexte politique et réglementaire favorable ainsi que des éléments porteurs pour le développement de la commande publique de produits locaux et produits paysans. Un nombre important de commanditaires existe au niveau central mais aussi dans les établissements publics en région ; **les collectivités territoriales sont devenues des acheteurs pour l'achat de denrées pour les cantines scolaires ; et une part non négligeable de la demande publique de produits agricoles est adressée à des restauratrices pour des repas et produits transformés pour de la restauration collective et des collations ponctuelles.** Au niveau de l'offre, les volumes agricoles produits et mis en marché ont augmenté ; l'offre de produits se diversifie grâce au dynamisme de nombreuses petites organisations et entreprises de transformation et restauration ; et diverses Organisations de Producteurs se sont renforcées et structurées.

Toutefois, certaines contraintes doivent être levées pour que les commandes institutionnelles augmentent en volume et puissent avoir de réels effets levier sur le développement des filières et des territoires. Si l'état accorde 20 milliards de F CFA aux communes pour l'approvisionnement des cantines, ce budget ne permet de couvrir les besoins des écoles que pendant 2,5 mois. Dans la région des Cascades, seulement 9% du budget cantine est reversé directement aux organisations de producteurs de la région. Dans la pratique, le volume et les caractéristiques des appels d'offres favorisent les grandes entreprises et grossistes importateurs au détriment des producteurs du territoire. Par ailleurs, on constate qu'une part considérable des aliments servis dans les cantines scolaires n'est pas produite localement.

Acheter des produits locaux auprès des producteurs issus de l'agriculture familiale pour les cantines scolaires pourrait avoir un impact extrêmement positif sur l'agriculture et l'économie locale. La promotion des achats locaux constitue un pari nécessitant des changements dans la manière d'exécuter la commande publique au niveau des territoires.

LES ENJEUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE

Acheter local et développer les marchés institutionnels agricoles pour :

LUTTER

contre la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire de nombreuses familles ;

DÉVELOPPER

l'économie (créer des emplois, augmenter le chiffre d'affaires des producteurs et transformateurs, favoriser un meilleur partage de la valeur ajoutée entre les acteurs...);

AMÉLIORER

les revenus des producteurs agricoles (en assurant des débouchés d'écoulement pour les produits locaux, en réduisant le nombre d'intermédiaires entre producteurs et acheteurs) ;

VALORISER

et promouvoir les productions agricoles locales (pour renforcer la structuration des filières agricoles et améliorer la compétitivité des exploitations familiales) ;

INTÉRESSER

la jeunesse à l'exploitation des terres et à la production agricole ;

SOUTENIR

une alimentation saine (en soutenant des modèles de production biologiques on respecte davantage la santé des consommateurs...);

DÉVELOPPER

des alliances entre acteurs (par exemple entre OP elles-mêmes pour répondre à une passation de marchés, entre collectivités elles-mêmes pour mutualiser le stockage...);

INDUIRE

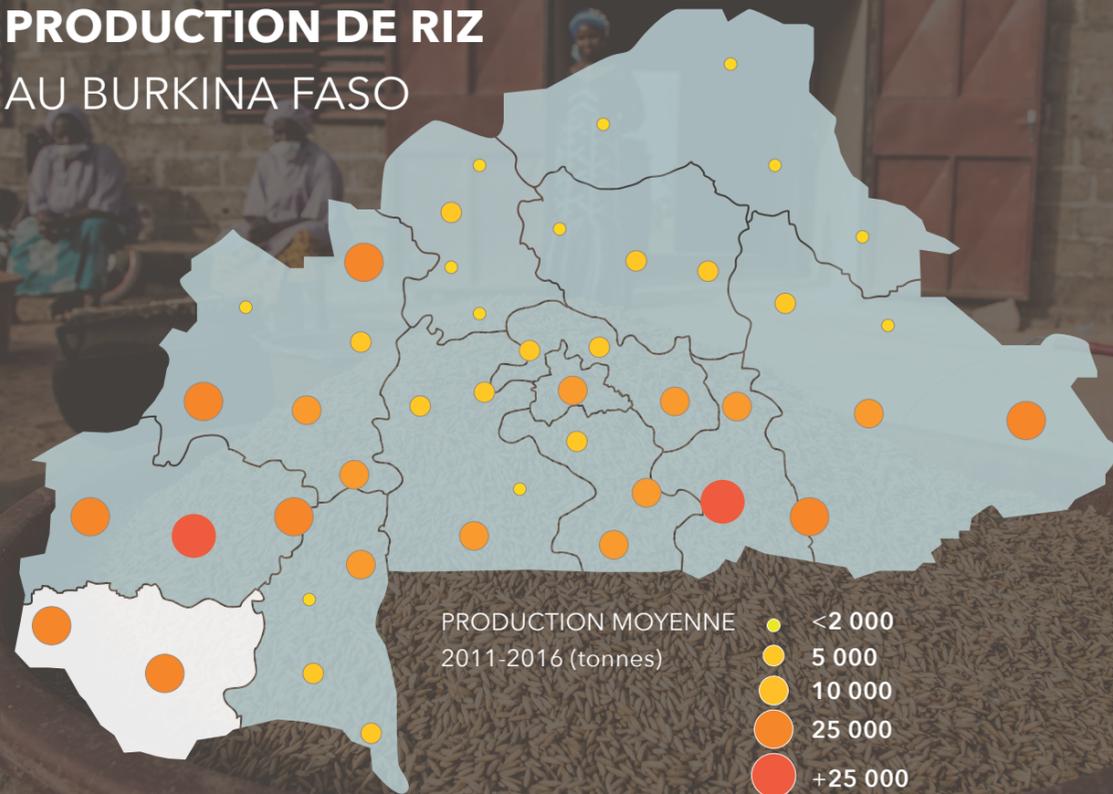
des impacts positifs pour l'environnement (en réduisant la pollution liée au transport de marchandise on développe une consommation à plus faible empreinte Carbone).

TÉMOIGNAGE DE LA CPF

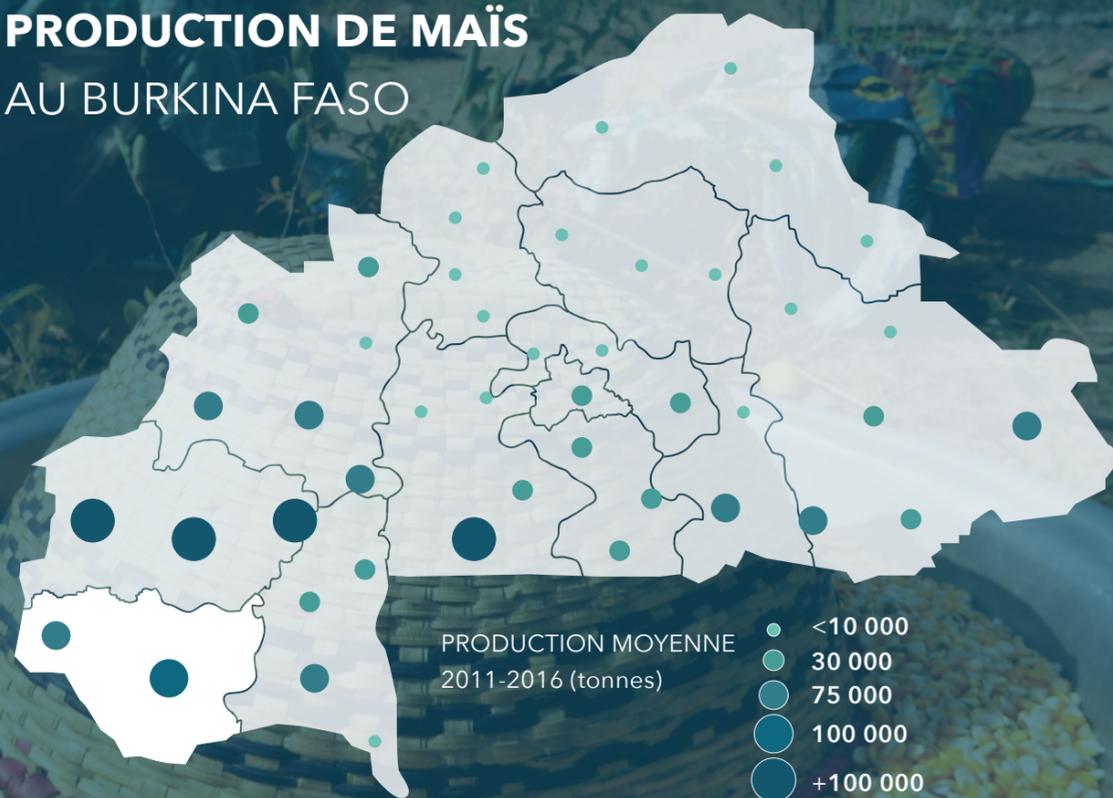
“ Pour nourrir suffisamment les 126 400 écoliers de la région des Cascades, il faudrait un peu plus de 3 400 tonnes de riz et 1 150 tonnes de niébé par an, alors que les Organisations de Producteurs de la région produisent à elles seules 19 756 tonnes de riz et 19 660 tonnes de niébé (chiffres relevés dans le cadre du projet AMIAGRI en 2019). Les Organisations Paysannes de la région des Cascades peuvent largement satisfaire les commandes publiques de denrées alimentaires au profit des cantines scolaires. ”



PRODUCTION DE RIZ AU BURKINA FASO



PRODUCTION DE MAÏS AU BURKINA FASO



Source : BNDT, IGB 2012 ; DSS/DGESS/MAAH, 2017



LES DÉFIS À RELEVER

Favoriser l'implication des décideurs politiques du territoire dans la politique alimentaire ;

Intégrer l'achat de produits locaux dans l'approvisionnement des institutions publiques du territoire mais aussi lors des prestations des ateliers ;

Accroître la part de marché des produits locaux issus de l'agriculture familiale dans les commandes institutionnelles ;

Stimuler les relations entre acheteurs et producteurs, et valoriser les produits du territoire ;

Débloquer des financements et des facilités pour la production, transformation, et mise en marché de produits locaux, en partenariat avec les institutions de micro finance.

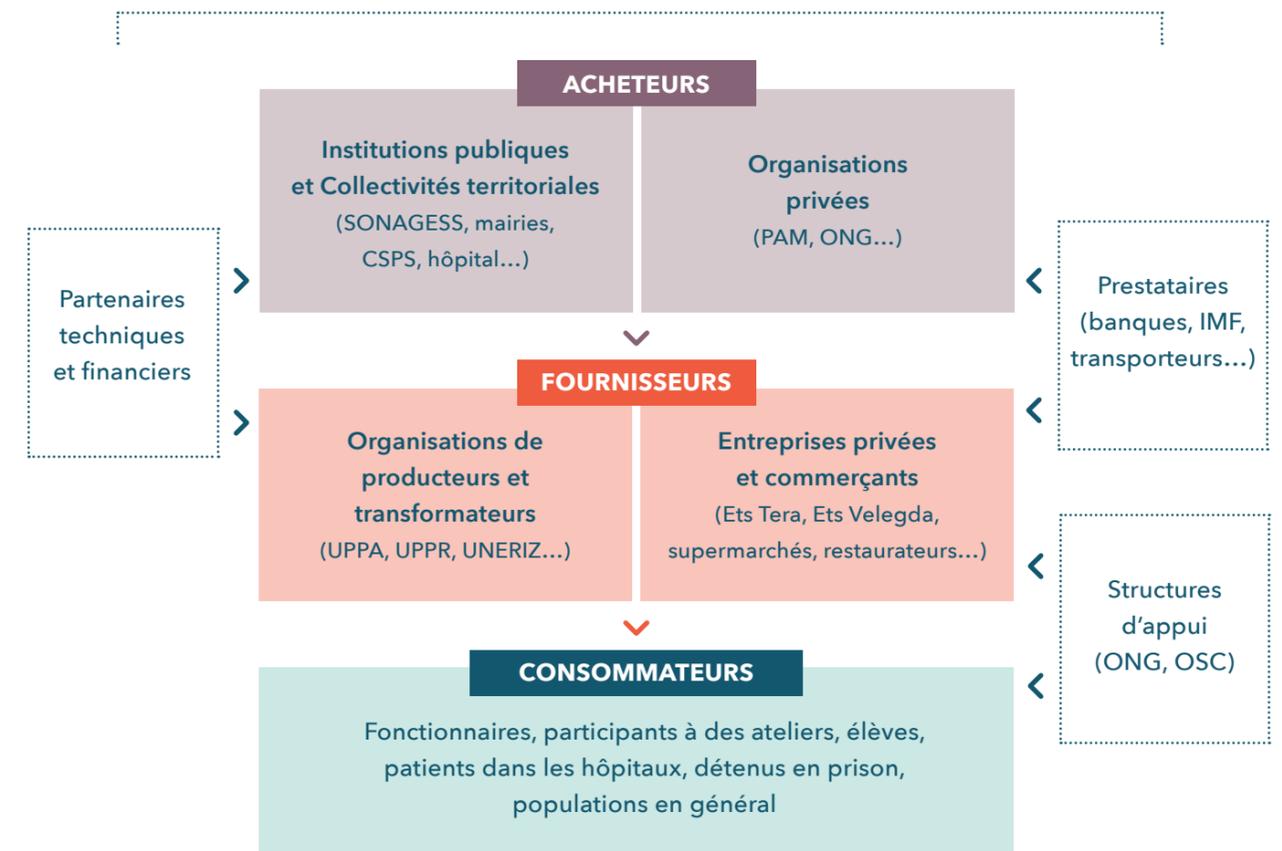
UNE VISION COMMUNE¹ :

“ D'ici à 2025, au moins 1/3 des Organisations de producteurs et productrices de l'agriculture familiale contractent 70% des volumes stables ou croissants de marché institutionnel pour un développement économique et social des territoires, et tenant compte des changements climatiques. ”

1. Vision fixée par une quarantaine d'acteurs lors de l'atelier sur le passage à l'échelle de la commande institutionnelle, Novembre 2018, AFL - CPF - APME2A

LES ACTEURS DU TERRITOIRE CONCERNÉS PAR LES MARCHÉS INSTITUTIONNELS AGRICOLES

Influence de l'environnement politique, législatif, économique et climatique



LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- 01 Favoriser la simplification des procédures et limiter les coûts** et taxes pour la fourniture de produits agricoles locaux. Inciter les services achats des institutions à développer les marchés avec les modalités de gré à gré ou appels d'offres.
- 02 Les institutions pourraient fixer des volumes planchers** de produits locaux en réservant systématiquement une part de ces marchés aux OP.
- 03 Réviser la politique de prix** (les producteurs ne peuvent être payés en dessous de leurs coûts de production ni en dessous du prix du marché).
- 04 Proposer des avantages sur la commercialisation** (prix attractif et révisable, régularité et volume des commandes, promotion assurée).
- 05 Mettre en place un mécanisme de concertation** et de suivi (afin notamment de réduire les rapports de force et favoriser une bonne visibilité des fournisseurs auprès des acheteurs).
- 06 Permettre un pré financement** ou réduire les délais de paiement.
- 07 Favoriser l'agrégation des achats** (mise en œuvre de l'intercommunalité au niveau de la commande) pour faciliter les livraisons, le contrôle groupé de la qualité, etc.

“ Une dynamique collective est nécessaire pour unir les efforts de tous et rechercher des complémentarités d'actions. L'enjeu reste la bonne coordination entre les acteurs, la création d'alliances ainsi que la mobilisation des financements nécessaires. ”

“ La continuité des actions engagées dépend de l'implication active de l'ensemble des acteurs : collectivités territoriales, services techniques de l'état, ministères, OP, OSC, acteurs privés. Considérant la commande publique comme levier de développement pour les producteurs et transformateurs, l'implication des communes dans l'achat de produits locaux permet à long terme d'intégrer ces actions dans les priorités et stratégies de développement des territoires. ”



ACTING
FOR LIFE



Cet document a été réalisé dans le cadre du Projet d'Accompagnement des Acteurs sur les Marchés Institutionnels AGRicoles (projet AMIAGRI), mis en œuvre par Acting for Life, la Confédération Paysanne du Faso et Inades Formation. Il bénéficie du financement d'Acting for Life et de la Fondation de France dans le cadre du programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao), porté par la Fondation de France et le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).